

Un nouveau modèle entrepreneurial pour les magasins

LA VIE CLAIRE SE LANCE DANS LA LOCATION-GÉRANCE

- Avec un réseau de près de 400 points de vente en 2023, La Vie Claire est l'un des acteurs majeurs de la distribution bio. Historiquement première des enseignes de la bio en France, elle est aussi aujourd'hui l'enseigne n°1 en franchise sur son marché avec près de 250 magasins franchisés situés partout en France métropolitaine dans les DOM-TOM et dans quelques pays étrangers.
- La Vie Claire, ce sont aussi 140 magasins intégrés, situés la région Rhône-Alpes ainsi qu'en région parisienne. Cet ensemble permet de proposer aux consommateurs exigeants le meilleur de la bio dans toutes les régions. Pour conforter sa place, l'enseigne se tourne vers un modèle complémentaire afin de séduire de nouveaux profils de porteurs de projet intéressés pour rejoindre son réseau : la location-gérance (ou gérance-libre).
- Un modèle sans transmission de fonds de commerce qui concerne aujourd'hui exclusivement les magasins intégrés de la marque. Celles et ceux qui en sont responsables se voient donc proposer un changement de mode de gérance, vers une plus grande autonomie et dans un cadre qui réduit les risques.

Un nouveau modèle qui a déjà séduit deux magasins

Aujourd'hui, ce sont déjà 2 magasins La Vie Claire qui sont au format location-gérance, l'un à Beynost dans l'Ain, et l'autre en région parisienne. Plusieurs autres sont en cours de transformation pour rejoindre ce modèle qui présente de nombreux avantages. « La location-gérance, c'est le choix d'un investissement initial mesuré et accessible, tout en exploitant le magasin avec des risques limités, en toute sérénité », explique Adeline Grousson, aujourd'hui responsable du magasin La Vie Claire de Beynost.



Plus de choix pour attirer plus de nouveaux candidats

La location-gérance est avant tout une alternative pour les porteurs de projet qui ont un apport personnel insuffisant pour un projet de création directement en franchise, ou bien un moyen pour des responsables de magasins La Vie Claire d'accéder à l'entrepreneuriat plus facilement en étant accompagné. « Mais la location-gérance est aussi un tremplin pour un accès progressif à la franchise avec la possibilité de rachat du fonds de commerce tout au long de la durée du contrat », développe Bruno Pelen Directeur de la Franchise chez La Vie Claire et en charge de ce nouvel axe stratégique de développement.




Pour se lancer en location-gérance, le droit d'accès est de 20 000€, auquel il faut ajouter un apport personnel d'un minimum de 40 000€ qui correspond à la moitié de la valeur du stock. S'y ajoute la redevance de location-gérance équivalente à 2% du chiffre d'affaires hors-taxe du magasin, et une redevance communication et qualité équivalente à 1% du chiffre d'affaires hors-taxe. Celui ou celle qui choisit ce modèle bénéficie d'un accompagnement dans la sélection du magasin et le montage global du projet, un accompagnement à la reprise du magasin, et un soutien au quotidien par l'ensemble des services supports de La Vie Claire.




Pour toutes celles et tous ceux que le modèle pourrait séduire, écrire à : recrutementfranchise@lavielaide.com

La **Vie Claire**, pionnière de la distribution de produits biologiques en France, est aujourd'hui un acteur majeur des enseignes bio sur le marché spécialisé et l'enseigne n°1 de la franchise bio. Forte de plus de 70 ans d'expérience et de savoir-faire, elle propose une offre riche de 6 000 références en moyenne en magasin dont plus de 2000 références à sa marque propre. Avec un réseau de 400 points de vente, La Vie Claire s'engage à garantir des produits biologiques et naturels de qualité irréprochable. Tous sont développés, analysés et sélectionnés selon des cahiers des charges uniques et plus exigeants que la réglementation en vigueur. La Vie Claire a également à cœur d'agir afin de développer les filières bio : elle apporte à ses fournisseurs un soutien fort pour les aider à démarrer et pérenniser leur activité. La Vie Claire bénéficie du label Bioentreprisedurable® qui reflète ses engagements forts en termes de stratégie RSE.

Plus d'informations : www.lavielaide.com

Contacts Presse

 Houney TOURÉ VALOGNE
 + 33 6 10 80 72 96
 h.toure-valogne@vivactis.fr

 Diane GALLAND
 + 33 6 15 89 48 44
 d.galland@vivactis.fr

